



Contenu

Informations.....p. 2

Présentation du programme *Mon Jardin Espace pour la vie*.....p. 2

Utilisation du site Agriculture urbaine sur la plateforme Agri-Réseau.....p. 2

Présentation et lancement de Cultiver Montréal..... p. 2

Présentation du circuit de visites.....p. 4

Discussion sur la mutualisation des ressources en communication et mobilisation :
calendrier commun / site Cultiver Montréal..... p. 5

Discussion sur le Sommet citoyen..... p. 5

ACTIVITÉ 1 : Les arbres fruitiers sur l'espace public.....p. 8

ACTIVITÉ 2 : Discussion avec les fonctionnaires sur le dossier de l'agriculture urbaine p. 11

Présentation du règlement en agriculture urbaine de l'arrondissement de
Rosemont-la-Petite-Patrie..... p. 11

Présentation des dispositions réglementaires favorisant l'agriculture à
Ville-Marie..... p. 11

Questions-réponses avec les fonctionnaires responsables des dossiers d'agriculture
urbaine présents à la rencontre..... p. 12

Remarques des participants..... p. 14

Organismes présents.....p. 15

Informations

Les *Rendez-vous des agricultures montréalaises* sont issus d'une réflexion menée par le *Groupe de travail en agriculture urbaine* (GTAU) dans le but de soutenir le réseautage et l'innovation des acteurs œuvrant dans le milieu et de favoriser le déploiement de l'agriculture urbaine à Montréal. Ces rencontres consistent en une série de formations spécialisées et d'échanges d'expertises coordonnés par Alternatives en partenariat avec le Jardin botanique. Ces événements sont des lieux de convergence pour les professionnels en agriculture urbaine, les fermiers de la métropole, ainsi que les jardiniers chevronnés.

Le 10^e *Rendez-vous des agricultures montréalaises* s'est tenu au Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal, le 9 février 2018. Cette rencontre a réuni 44 personnes impliquées dans l'agriculture urbaine à Montréal et dans sa région. La liste des organismes présents est disponible en fin de document.

En plus des périodes d'échanges, cette rencontre a été l'occasion d'effectuer une mise à jour de certains projets et d'informer les participants sur des événements à venir. Dans l'ordre de présentation des informations :

1. Présentation du programme Mon Jardin Espace pour la vie

En 2013, Espace pour la vie lançait le programme *Mon jardin Espace pour la vie* afin d'encourager les citoyens à verdir leur milieu. Le programme *Mon jardin Espace pour la vie* offre des conseils dans l'aménagement des jardins et reconnaît les actions pour la protection de la biodiversité par la certification des espaces verts, au regard de critères établis.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer [au site internet du programme Mon jardin Espace pour la vie](#).

2. Utilisation du site Agriculture urbaine sur la plateforme Agri-Réseau:

La [plateforme Agri-Réseau](#) a pour mission d'accélérer la diffusion de l'information de pointe auprès des entreprises et des professionnels québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En août 2017, le *Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec* (CRAAQ) a annoncé la mise en ligne d'un nouveau site spécialisé ayant comme mandat d'offrir des données techniques, scientifiques et économiques pertinentes à tous les professionnels en agriculture urbaine. Il est à noter que toutes les organisations et tous les professionnels qui développent de nouveaux contenus peuvent contribuer au site en proposant leurs documents, vidéos, événements et formations ou en publiant sur le blogue.

3. Présentation et lancement de Cultiver Montréal:

Le 10^e *Rendez-vous des agricultures montréalaises* a été l'occasion d'informer les intervenants en agriculture urbaine de la possibilité de participer à *Cultiver Montréal*, qui se tiendra au mois de mai 2018. Financée en partie par la Ville de Montréal, cette manifestation printanière constitue un moment phare de l'agriculture urbaine montréalaise. Cultiver Montréal marque le coup d'envoi de la saison agricole et célèbre l'agriculture urbaine et tous ses acteurs en créant des vitrines locales d'agriculture urbaine et d'alimentation. Il s'agit d'un espace de rencontres, d'apprentissages, de

divertissement et d'approvisionnement horticole pour la population montréalaise. *Cultiver Montréal* met aussi à l'honneur la collaboration entre organismes d'un même quartier ou arrondissement.

Cultiver Montréal est un événement populaire. La fréquentation est chaque année plus importante : 7500 visiteurs en 2016, plus de 10.000 en 2017 ! Il est donc nécessaire d'entretenir et d'accroître le nombre de nos partenaires pour cet événement, qu'ils œuvrent au niveau local ou régional. *Cultiver Montréal* peut s'appuyer sur différents outils de communication pour promouvoir ses activités : [le site internet](#), [le Facebook](#) et [l'Instagram de Cultiver Montréal](#), la page Facebook [Pour l'agriculture urbaine à Montréal](#). Le mot-clic #cultivermtl favorise également le rayonnement de l'événement.

Comme chaque année, une sélection est effectuée pour offrir une subvention à l'organisation des foires d'agriculture urbaine. Cette sélection est opérée selon les critères suivants :

- La promotion de l'agriculture urbaine : le projet doit offrir différents services et ressources pour faciliter et motiver les pratiques agricoles de la population urbaine.
- La collaboration locale : le projet doit rassembler une variété de partenaires dans l'organisation (3 minimum) et dans la programmation.
- La portée du plan de communication et du public cible : le projet doit s'adresser au grand public. Le plan de communication doit permettre de rejoindre un public varié, de tous âges et de milieux différents.
- La pertinence du budget : le projet doit présenter un budget de réalisation dont les revenus et les coûts ont été estimés de façon pertinente et réaliste.
- L'ambiance générale de la foire : le projet doit proposer des ateliers, de l'animation ou d'autres éléments susceptibles de créer une ambiance festive et chaleureuse.
- La collaboration avec l'arrondissement

Cultiver Montréal 2018 devrait aussi apporter son lot de nouveautés. Des gabarits numériques seront ainsi mis à disposition des participants pour effectuer une demande de subvention auprès de leur arrondissement. Nous proposerons aussi une nouvelle version du répertoire annuel des organisations et des entreprises montréalaises impliquées en agriculture urbaine. Chaque foire disposera enfin d'une table de commanditaire ou de bannières *Cultiver Montréal*.

N.B. : Alternatives proposera bientôt aux arrondissements un gabarit de dépliant pour leur permettre de répertorier leurs installations en agriculture urbaine.

Commentaires des participants

- Accroître la visibilité de *Cultiver Montréal* en associant les foires à d'autres événements des arrondissements. Par exemple, la foire du Sud-Ouest pourrait être organisée conjointement à la distribution de fleurs de l'arrondissement. Cela permettrait également d'impliquer un peu plus les arrondissements à l'événement et de profiter des services offerts par ceux-ci (service de tables et autres matériels).
- Améliorer la pérennité de l'événement en impliquant davantage les arrondissements dans l'organisation de *Cultiver Montréal*, notamment en ajoutant l'événement à leur infolettre
- Associer les jardins communautaires et les écoquartiers à *Cultiver Montréal*

- Mettre en place un espace d'entreposage des achats, surveillé par des bénévoles, le temps de faire le tour de la foire
- Installer des enceintes dans la rue pour faire passer des annonces
- Limiter le temps d'attente aux kiosques :
 - Coupons numérotés
 - Installer des bacs surélevés de jardinage où les citoyens pourraient jardiner et discuter avec les professionnels et les fonctionnaires

4. Présentation du circuit de visites

Suite au succès des visites de projets d'agriculture urbaine réalisées en août et septembre 2017, nous souhaitons renouveler l'expérience en 2018. Lors du 10^e *Rendez-vous*, nous avons proposé aux intervenants d'organiser des visites avec la structure suivante :

- Cible et groupe : grand public, 15-20 inscriptions
- Coût : max. 20\$/personne – budget pour les groupes
- Durée : 1 à 3 heures selon la préférence de l'organisation/l'entreprise
- Heures et date : à la convenance de l'organisation/l'entreprise – à partir de juin
- Communication : campagne de promotion continue (avril-novembre) des groupes, de leur mission et de leurs projets
- Modalités d'inscription : voir la description des détails de la visite – à partir de mars

Commentaires des participants

1) Transport

- Certains quartiers étant très éloignés, une visite par quartier serait peut-être plus judicieuse qu'une visite par thématique.
- Créer un doodle de covoiturage pour les visites
- Service de navettes (coût à inclure dans le prix des visites)

2) Processus de sélection des visites

- Proposition de la part de tout.e.s puis communication par Alternatives
- Proposition des organismes/citoyens du quartier sur la base d'un circuit
- Proposition d'Alternatives

3) Dates

Elles ne devraient pas être fixes, mais à déterminer au fur et à mesure des inscriptions

4) Prix

20\$/personne peut être prohibitif pour certains ; peut-être faudrait-il établir un barème.

5) Déroulement des visites

- Balade à pied ? À vélo ?
- Guide : bénévole ?

6) Communication

Il serait intéressant de promouvoir le circuit de visites dans les répertoires d'activités pour l'été que les arrondissements éditent en avril.

5. Discussion sur la mutualisation des ressources en communication et mobilisation : calendrier commun / site Cultiver Montréal

La mutualisation des ressources en communication et mobilisation a fait l'objet de nombreux échanges lors des précédents [Rendez-vous des agricultures montréalaises](#). Les intervenants ont notamment souligné la difficulté à communiquer sur le site Cultiver Montréal. En effet, sur ce site, tous les groupes, intervenants et événements ne bénéficient pas de la même visibilité. Nous avons donc suggéré d'élaborer un calendrier commun à tout.e.s les acteur.trice.s impliqué.e.s en agriculture urbaine à Montréal et dans sa région. Celui-ci pourrait prendre **trois formes** :

- Calendrier sur une plateforme en ligne avec inscription et connexion simplifiées pour publier des événements ;
- Inscription des organismes comme co-administrateurs de la page Facebook de Cultiver Montréal pour publier leurs événements ;
- Inscription de sa propre page Facebook et utilisation d'un # pour identifier les événements.

Commentaires des participants

Il est ressorti des échanges avec les participants que, si le calendrier en ligne restait la méthode la plus simple pour répertorier les événements, la page Facebook de Cultiver Montréal assurait davantage de visibilité. Il faudrait alors multiplier les co-administrateurs pour que l'ensemble des organismes puissent communiquer sur les événements qu'ils organisent ou dont ils auraient entendu parler. Toutefois se pose la question des inscriptions : ces dernières seraient facilitées par la redirection vers un lien Eventbrite.

6. Discussion sur le Sommet citoyen

Au printemps 2018, Alternatives organisera un Sommet citoyen sur l'agriculture urbaine. Le Sommet citoyen sera une plateforme de promotion des pratiques et les techniques innovantes en agriculture urbaine. Cet événement lancera le coup d'envoi de la saison agricole 2018 en offrant aux citoyens la possibilité de présenter leurs projets en agriculture urbaine et de participer à des activités ludiques sur le jardinage et la sécurité alimentaire.

Activité de réflexion

Nous avons proposé aux intervenants de réfléchir aux sujets suivants sur le Sommet citoyen:

- OBJECTIF : Comment pourriez-vous tirer profit du Sommet citoyen dans vos efforts de mobilisation, d'éducation et de promotion de l'agriculture urbaine ?
- THÈMES : Quels thèmes de l'agriculture urbaine vous semble-t-il important d'aborder dans le cadre d'un Sommet Citoyen ?
- FORMAT : Quel format vous semble le plus approprié pour le Sommet Citoyen ?

Objectifs:

- Profiter des retours des participants au Sommet pour que les organismes communautaires puissent adapter leur offre de services en agriculture urbaine
- Créer des relations entre professionnels et amateurs
- Informer les citoyens sur les bonnes techniques de jardinage
- Partager des expériences/techniques
- Valoriser l'activité des bénévoles
- Promouvoir ses activités

Thèmes:

Thèmes généraux	Sous-thèmes
Généralités sur l'agriculture urbaine	<ul style="list-style-type: none">- Occupation du territoire- Complémentarité des agricultures urbaine et périurbaine dans une optique de sécurité alimentaire- Projets collectifs inspirants et implication du communautaire- Jardins accessibles universels- Jardinage scolaire : incorporation dans la pédagogie, travail en commission, financements et soutiens- Ressources partagées- Jardins alternatifs (vertical, aquaponie, etc.)- Apiculture urbaine et aménagements mellifères
Environnement et développement durable	<ul style="list-style-type: none">- Contamination des sols- Gestion des sols : engrais verts, compostage et vermicompostage, rotation des cultures, microbiologie et analyses à domicile- Agriculture biologique- Démystification des OGM, hybrides et biologiques- Initiative de protection de biodiversité
Techniques de jardinage et connaissances des variétés	<ul style="list-style-type: none">- Comment optimiser son espace restreint de jardinage ?- Utilisation des espaces délaissés- Initiation au jardinage- Automatisation (irrigation, contrôle d'environnement)- Maladies et insectes ravageurs- Connaître les mauvaises herbes

	<ul style="list-style-type: none"> - Arbres fruitiers - Compagnonnage - Choix de semences/plants et calendrier - Design horticole
Divers	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des « particularités ethniques » (culture, recettes, etc.) et inclusion des communautés culturelles - Histoire agricole de Montréal
Rapport personnel au jardinage	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle conciliation travail/jardinage et pourquoi ? (aspects social et bien-être) - Vous sentez-vous encadré.e.s/soutenu.e.s ? <p>De quoi auriez-vous besoin (informations, réseaux, etc.) ?</p>

Thèmes:

Sujets	Idées
Forme des échanges	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers de partage d'expériences / connaissances - Ateliers pratiques : gustatifs/tactiles, jardinage - Panels : témoignages et démonstrations - Conférences
Organisation de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> - Foire avec kiosques - Exposition-photo des jardins des citoyens
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnel.le.s et amateurs - Animation par et pour les citoyens
Date	<p>Nous avons proposé d'organiser cet événement mi-/fin avril 2018. Il a toutefois été suggéré de le tenir début juin 2018 pour ne pas intervenir en même temps que la saison des plantations.</p>
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Santropol Roulant - Serres de Verdun

Organisateurs	Associer d'autres organismes qui seraient intéressés et auraient les moyens de coorganiser le Sommet Citoyen
Divers	Visites des jardins des résident.e.s du quartier

ACTIVITÉ 1 : Les arbres fruitiers sur l'espace public

La plantation d'arbres fruitiers sur l'espace public est un sujet sur lequel les intervenants en agriculture urbaine souhaitent s'exprimer depuis quelques *Rendez-vous des agricultures montréalaises*. Lors du 10^e RdV, les participants ont pris part à un court jeu de rôle durant lequel ils ont pu développer un argumentaire pour trouver des solutions aux inquiétudes des municipalités concernant la plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics. Les arguments développés au cours de la rencontre permettront d'élaborer un dépliant d'appui à la plantation d'arbres fruitiers que le réseau des agriculteurs urbains pourra diffuser, notamment auprès des élus et fonctionnaires municipaux.

Le tableau ci-dessous résume les arguments développés :

Inquiétudes des municipalités concernant la plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics :	Solutions :
Les municipalités n'ont pas les ressources pour s'occuper de l'entretien des arbres fruitiers	<ul style="list-style-type: none"> - Les cols bleus pourraient être impliqués dans la mise en place de projets pilotes - Donner des mandats à des organismes indépendants
Les municipalités n'ont pas les ressources pour s'occuper de la récolte des fruits (formations, outils)	<ul style="list-style-type: none"> - Des organismes (tels que Fruits défendus) ont pour mission de récolter les fruits et les redistribuer aux organismes en sécurité alimentaire et aux banques alimentaires - La transmission de l'information sur les bonnes pratiques (affiches, site web) permettra aux citoyens de participer respectueusement aux récoltes - Créer un protocole pour les cols bleus
Les arbres fruitiers situés sur l'espace public sont une menace pour la santé publique puisque les citoyens pourraient consommer des fruits porteurs de maladies ou s'étouffer avec	<ul style="list-style-type: none"> - Introduire des techniques de lutte intégrée dans les essences d'arbres - Éduquer la population sur la consommation et les bonnes pratiques concernant les arbres fruitiers - Diminution de la présence d'arbres allergisants

<p>Les coûts de plantation et d'entretien sont bien plus importants pour les arbres fruitiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Économiquement, une plante annuelle est plus dispendieuse qu'un arbre fruitier - Les coûts économiques sont balancés par les retombées environnementales et sociales (accès à des produits locaux, implication sociale, lutte aux îlots de chaleur, amélioration de la canopée, multiplication des pollinisateurs)
<p>Les arbres fruitiers attirent de nombreux insectes possiblement nuisibles à la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliore la biodiversité en ville - Travailler sur l'éducation à la biodiversité - Définir certaines zones pour la culture des arbres fruitiers
<p>Une cueillette irrespectueuse par les citoyens abimera les arbres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunité d'impliquer et d'éduquer les citoyens - Signalisation systématique sur chaque arbre (comestible, cueillette respectueuse, fruits mûrs) - Maximiser la sensibilisation autour de la plantation d'arbres
<p>Aucune municipalité n'accepte de le faire. Il doit y avoir de bonnes raisons à cela</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre les préceptes de <i>Montréal, Ville nourricière</i> - Vérifier à l'international si certaines villes ont planté des arbres fruitiers avec succès - La plantation d'arbres fruitiers permet de compléter l'offre en jardinage collectif
<p>Absence de données sur les risques et les bénéfices</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De petits projets pilotes pourraient être mis en place pour évaluer les retombées éventuelles
<p>Difficile de trouver les lieux d'implantation adéquats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les projets de fosses agrandies pour les racines en milieu urbain - Les parcs semblent mieux indiqués pour accueillir des arbres fruitiers - Développement de vergers publics urbains - Mettre en place des partenariats avec des institutions (hôpitaux, maisons de retraite) - Les aménagements doivent être bien réfléchis pour en faciliter l'entretien (regrouper les arbres fruitiers, les planter à proximité des organismes de collecte et en sécurité alimentaire) - Créer un programme un arbre pour mon quartier - Privilégier les zones non accessibles à l'automobile pour éviter les chutes de fruits sur les carrosseries

Des nuisances peuvent être associées aux arbres fruitiers (odeurs des fruits en décomposition, fruits écrasés, chute de fruit)	
Les essences fruitières sont plus fragiles avec une susceptibilité accrue aux épidémies et une durée de vie moindre	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les essences d'arbres - Planter des espèces indigènes
La prise en charge par les organismes est précaire (difficulté à faire appliquer des ententes pour un service non rémunéré, manque de moyen dans les organismes, logistique complexe)	
La pollution atmosphérique affecte la qualité des fruits et pose un problème lors de la consommation	<ul style="list-style-type: none"> - Une grande partie de la production agricole québécoise pousse sur le bord des autoroutes sans que cela ne pose de problème - Les arbres contribuent positivement à la réduction de la pollution atmosphérique - Comme n'importe quel fruit acheté dans le commerce, il convient de les laver avant de les consommer
La contamination de nombreux terrains publics empêche la plantation d'arbres fruitiers, car la responsabilité de la Ville serait engagée	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une recherche sur les effets des contaminants du sol sur les arbres - Élaborer un guide pour indiquer quelles variétés peuvent être plantées
Il est difficile de mettre en place une culture biologique et d'en récolter de beaux fruits	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir des variétés propices à la culture biologique en ville - Produire les plants à la pépinière de la Ville
Difficulté d'accéder aux outils d'entretien et de récolte	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation limitée d'arbres dans un premier temps pour limiter les pertes dues à un potentiel manque de demande des citoyens
La plantation d'arbres fruitiers n'aura pas un impact positif sur le Plan canopée car les essences d'arbres fruitiers sont plus petites que les autres essences	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser des essences d'arbres plus grands pour les zones urbaines nécessitant plus de verdure
Il sera compliqué de passer des accords de gestion avec des organismes externes sans outrepasser les conventions des cols bleus	
Il est difficile d'établir les responsabilités sur les risques que peut présenter un arbre fruitier. Il y a des problèmes d'assurance à prendre en compte.	

ACTIVITÉ 2 : Discussion avec les fonctionnaires sur le dossier de l'agriculture urbaine

En clôture de ce *Rendez-vous des agricultures montréalaises*, deux urbanistes des arrondissements Ville-Marie et Rosemont sont venus présenter les règlements facilitant le développement de l'agriculture urbaine dans leurs arrondissements respectifs. Suite à cela, les participants ont pu échanger avec des représentants des arrondissements sur la réglementation municipale et sur la collaboration dans les projets d'agriculture urbaine.

1. Présentation du règlement en agriculture urbaine de l'arrondissement de Rosemont-la-Petite-Patrie

Les nombreux avantages liés au développement de l'agriculture urbaine (sécurité alimentaire, réduction des îlots de chaleur, diminution du ruissellement d'eau, pollinisation, rôle social (sentiment d'appartenance)) ont encouragé l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à favoriser l'implantation de projets d'agriculture urbaine sur son territoire. Ainsi, l'arrondissement autorise l'aquaculture, la culture maraîchère et la culture horticole, qu'elles soient commerciales ou communautaires, mais sous respect de certaines conditions.

L'obtention d'un certificat d'occupation est obligatoire pour ces activités sur le domaine privé. Par ailleurs, la pratique de l'agriculture urbaine dépend du secteur d'implantation, et donc des usages autorisés. En effet, l'activité permise diffère selon que l'agriculture urbaine est considérée comme accessoire, principale, complémentaire ou conditionnelle. Si vous souhaitez connaître en détail la réglementation en agriculture urbaine de l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie, vous pouvez consulter sa [fiche récapitulative des permis et autorisations en agriculture urbaine](#).

2. Présentation des dispositions réglementaires favorisant l'agriculture à Ville-Marie

De la même façon, l'arrondissement de Ville-Marie a mis en place des dispositions réglementaires permettant l'agriculture urbaine destinée à la vente. Les projets sont là aussi soumis à des conditions (emplacement, zonage, intégration). Ainsi, l'arrondissement Ville-Marie permet l'implantation de projet d'agriculture végétale et d'apiculture dans des cours ou sur des toits. Actuellement, cette réglementation a permis la réalisation d'un seul projet situé sur le toit du Palais des Congrès, géré par AU/LAB. L'agriculture et l'étalage pour la vente sur un terrain non bâti sont quant à eux soumis à des usages conditionnels.

3. Questions-réponses avec les fonctionnaires responsables des dossiers d'agriculture urbaine présents à la rencontre

Q : *Quel type d'agriculture urbaine préconisez-vous en cas de doute sur la contamination des sols ?*

R: En cas de doute sur la contamination des sols, le ministère de l'Environnement et du Développement durable recommande la culture en bacs. Il est en effet le seul à avoir compétence pour déterminer ce qu'il est possible de faire ou non en la matière. L'arrondissement s'occupe alors de la transmission d'informations et de la liaison avec les citoyens.

En cas de constat de terrain contaminé, une déclaration au greffe doit être faite. Attention toutefois : un terrain non déclaré n'est pas obligatoirement non contaminé.

Q: *Qui a entrepris les modifications règlementaires des arrondissements Rosemont-La-Petite-Patrie et Ville-Marie en matière d'agriculture urbaine ? À qui faut-il alors s'adresser pour sensibiliser les élus ?*

R: À Rosemont-La-Petite-Patrie, c'est suite à la consultation publique que l'arrondissement a entamé cette démarche. Il s'agit aussi d'une question politique : certains arrondissements sont plus sensibles que d'autres aux résultats de ce type de consultation.

À Ville-Marie, le changement s'est opéré suite à une consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Les élus avaient également la volonté de faciliter la pratique de l'agriculture urbaine.

Q: *Existe-t-il, au niveau des municipalités, un système de recensement ou une liste de terrains certifiés non contaminés et disponibles à la population pour l'agriculture urbaine ?*

R: Non, car une étude de contamination des sols demeure relativement coûteuse.

Q: *Est-il envisageable de faire évoluer une réglementation assez stricte en recourant à la consultation publique ?*

R: La réponse s'avère indéfinie puisque l'agriculture urbaine reste conditionnée par de multiples problématiques telles que la sécurité des citoyens, la visibilité du voisinage, les conditions ensoleillement jardins, etc.

Q: Lorsqu'un privé fait de la petite agriculture comme cultiver une serre sur son toit, est-il possible que cette activité soit considérée non pas comme agricole mais comme commerciale, et que le particulier se voit ainsi appliquer les taxes allant de pair ? Les Fermes Lufa se sont retrouvées confrontées à cette situation à leurs débuts.

R: La taxation commerciale d'un privé dans cette situation pourrait être un risque bien que cela paraisse peu cohérent. Il est néanmoins vrai que les taxes et le prix du pied carré restent des freins à l'agriculture urbaine. Par exemple, à Laval, une serre est incluse dans le calcul de surface pour la taxe foncière, ce qui peut plomber le revenu des fermes urbaines.

Q: Pourquoi l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie n'envisage-t-il pas la production urbaine avicole ?

R: En la matière, se pose la question du soin des poules qui ne pondent plus ainsi que de l'entretien du matériel. Un projet pilote a ainsi été lancé pour évaluer la faisabilité de cette production urbaine.

Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, l'installation de poulaillers est autorisée à condition qu'elle réponde à une visée éducative et non commerciale.

Q: Faut-il se conformer à des règlements sur la sécurité pour cultiver sur son toit (jardin, serre) ? Où trouver les informations ?

R: Toute réalisation architecturale est soumise au code construction et au code de sécurité. Pour la réalisation d'une serre sur un toit, l'architecte en charge du projet doit discuter avec l'arrondissement avant transmission à un comité consultatif, qui délivrera ou non un permis de transformation de la construction. L'obtention de ce permis dépend de nombreux critères (impact sur le paysage, environnement du quartier, etc.).

Q: Un organisme doit parfois déplacer son jardin pour diverses raisons (changement de propriétaire, restauration du bâtiment, etc.). Comment peut-on conserver/protéger les espaces verts productifs face à ces situations ?

R: Il est difficile d'empêcher l'évolution territoriale. La réponse est plus facile lorsqu'il s'agit d'un terrain communautaire. En revanche, un terrain situé par exemple dans une école ou une église peut changer de propriétaire, ou ce dernier peut modifier l'usage de la parcelle prêtée. Dans le cas de la vente d'un terrain dont une partie était jusqu'alors utilisée pour un jardin/projet d'agriculture

urbaine, il serait envisageable de négocier que cette dernière devienne communautaire. Toutefois, le résultat de la négociation reste soumis à la volonté du propriétaire.

La problématique de l'entretien du terrain peut aussi constituer un frein à la pérennité des espaces verts productifs. C'est ainsi que dans les jardins communautaires, tous les lots doivent être nettoyés en fin d'année pour pouvoir conserver le terrain. Un moyen de conserver un terrain malgré sa vente serait de détenir un bail commercial, ce que les propriétaires concèdent rarement pour ne pas limiter leur jouissance du terrain.

(Un des participants a par ailleurs émis l'idée de créer un bail en agriculture urbaine d'une durée minimale de 5-10 ans afin de sécuriser son jardin/projet et de ne pas s'investir en vain)

Q: En tant qu'urbanistes pour un arrondissement, comment êtes-vous exposés à l'agriculture urbaine ? Comment prenez-vous connaissance des projets ? Faites-vous circuler les infos entre départements et arrondissements ?

R: Les discussions se font le plus souvent en vases clos même si les urbanistes échangent parfois leur vision de l'agriculture urbaine avec leurs homologues d'autres arrondissements.

4. Remarques des participants

- *Des divergences de vision de l'agriculture urbaine selon les municipalités*

Certaines villes à l'extérieur de Montréal (Saint-Bruno, Gatineau) développent une pensée plus systémique de l'agriculture urbaine. Elles ne possèdent pas forcément de réglementation en la matière mais élaborent un véritable plan d'action.

- *Difficulté d'accès de certaines zones d'agriculture urbaine*

Il existe de nombreuses fermes à l'ouest de l'île de Montréal mais elles sont très éloignées du centre.

- *Opacité des processus de décision dans les administrations*

- *Manque de connaissances et/ou de relations des élus et fonctionnaires*

- *Manque d'infrastructures adéquates*

Certains toits ne sont pas faits pour supporter une charge de terre et beaucoup d'aménagements sont nécessaires pour pouvoir accueillir un projet d'agriculture urbaine. Les serres offrent des avantages par rapport au climat mais elles sont coûteuses à réaliser et difficiles à aménager sur les toits.

- *Emplois insuffisants pour assurer le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers défavorisés*

Les jardins collectifs ou communautaires se retrouvent souvent dans des endroits où la population dispose de plus de moyens, où les quartiers sont plus accessibles, plus denses, plus beaux. Il faudrait faire en sorte de créer de l'emploi au plus près des communautés les plus pauvres.

- *Difficulté pour obtenir des prêts bancaires*

Les banques acceptent difficilement de prêter parce qu'elles connaissent mal, voire pas du tout l'agriculture urbaine. Il est alors compliqué de se référer à des antécédents pour évaluer la viabilité des projets. Un membre de la ville ou de l'arrondissement qui s'y connaîtrait en matière bancaire devrait conseiller les citoyens.

- *Méconnaissance de la visée commerciale de l'agriculture urbaine*

Les instances décisionnaires devraient arrêter de considérer l'agriculture urbaine uniquement comme récréative et éducative, car elle peut également constituer une activité de production. L'agriculture urbaine commerciale est peu avantagée. Au-delà d'un profit de 5.000\$, les produits de l'agriculture urbaine sont taxés par l'UPA. De plus, l'agriculture urbaine n'est pas subventionnée comme l'agriculture traditionnelle alors que la première encourage les circuits courts et émet le moins de gaz à effet serre.

Organismes présents

- ASCCS – Écoquartier Saint-Jacques
- Arrondissement du Sud-Ouest
- AU/LAB
- Autonome
- Cent degrés
- Dépôt alimentaire NDG
- Écoquartier RPP
- Espace Mile End
- Groupe de travail en sécurité alimentaire de Lachine
- La Pépinière Espaces Collectifs
- L'éco de la Pointe-aux-Prairies
- Le Crapaud
- Les Fleurons du Québec
- Les Pousses Urbaines
- Maison de l'environnement de Verdun/ Nature-Action Québec
- MAPAQ
- Miel Montréal
- Monsieur Jardin
- PARI St-Michel
- Parole d'exclus
- PAUSE UdeM
- P3 Permaculture Inc
- SAESEM
- Santropol Roulant
- Semis urbains
- Sentier Urbain
- SerreETS
- Société de développement environnemental de Rosemont
- Société écocitoyenne de Montréal
- Un plant de tomate à la fois
- Ville de Montréal
- Ville en vert